

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 32

Artikel: Frais dè mariadzo
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tomba sur la cousine. On ne se lassa plus de parler de lui ; les récréations n'eurent plus d'autres conversations ; Henriette ne se faisait pas prier, et chacune, jalouxant Henriette, faisait tout bas son petit roman.

Vint une sortie, et le soir, la cousine, avec mystère, montra à ses compagnes une photographie du cousin. Quelle imprudence ! Dès le lendemain il y avait tout un complot ourdi par les camarades. Elles s'y prirent si bien qu'elles enlevèrent le portrait. La cousine pleura ; on n'en tint compte. Mais bien vite la guerre s'alluma entre les trois larrons ; à laquelle reviendrait le bénéfice du larcin ?

On songea bien à tirer à la courte paille l'officier, ou du moins son image ; mais cette solution ne plut à personne. Après des pourparlers, des échanges de lettres écrites pendant l'étude, on convint que chacune des quatre ennemies — car, adieu l'ancienne amitié ! — poséderait deux jours, à tour de rôle, la photographie ; on montrait de la générosité pour la cousine, qui, de cette façon, avait aussi sa part ; ainsi, chaque semaine, la chère image revenait dans les mêmes mains.

Mais on avait compté sans la surveillante. Un matin, elle fit la visite des pupitres ; vous voyez d'ici son indignation ! Elle trouva dans l'un d'eux, entre deux mignonnes bougies, ni plus ni moins qu'une image de saint, la photographie d'un officier.

La coupable fut envoyée chez la supérieure et, sans admission de circonstances atténuantes, enfermée au cabinet noir. Toute la famille fut appelée. Quel pronostic ! Les irréprochables aieules avaient dû frémir dans leurs tombes, et un vieil oncle goutteux qui ne s'était point marié par prudence, hochant gravement la tête, prononça ces mémorables paroles :

— Cette petite fille finira mal.

Vingt ans ont passé, et l'épaulette du bel officier vient d'érailler l'épaule de la pensionnaire.

ALFRED DE BESANCENET.

Il y a quelque vingt ans, dans une de nos petites villes, mourut subitement et sans avoir fait aucun acte de dernière volonté, le mari d'une vieille dame. Le défaut de cet acte allait priver la veuve d'une succession assez belle, aussi elle se désolait, moins à cause de la mort de son époux que de l'état de détresse où elle allait être réduite. Un mari peut se remplacer (les bons maris ne manquent guère) ; mais l'argent, c'est une autre affaire. Elle s'avisa d'un expédient assez singulier : elle cacha la mort de son mari et engagea un pauvre savetier, son voisin, qui ressemblait quelque peu au défunt, à se mettre au lit chez elle, seulement une heure et demie. Dans cette position, il devait dicter un testament, et, par un legs dûment en forme, donner tout son bien à sa future veuve. On mande le notaire. Il arrive au bout d'une demi-heure et trouve la dame nu-tête et tout en pleurs. Elle adresse alors au moribond les questions nécessaires pour qu'il manifeste sa dernière volonté. Le savetier soupire profondément, et feint d'être près de rendre l'âme, et répond d'une voix demi-éteinte : « Mon intention est de laisser l'usufruit de tous mes biens à ma femme, et la nue-propriété au pauvre savetier qui demeure en face de ma maison, c'est un brave homme chargé de 6 enfants, dont le dernier n'a pas 2 ans et demi ; il mérite d'être secouru ; il m'a d'ailleurs rendu tous les services qu'il a pu. » A ces pa-

roles, la veuve fut frappée comme d'un coup de foudre ; mais elle n'osa souffler mot, dans la crainte de tout perdre, et se vit forcée de partager avec le rusé savetier le fruit d'un stratagème, dont elle avait espéré garder pour elle seule tous les avantages.

Pour tant d'incidents attristants qui se produisent à la frontière franco-allemande, c'est bien le moins qu'on ne laisse pas passer sans la raconter l'amusante aventure qui vient d'avoir pour théâtre la petite rivière de la Seille, qui, à Brin, sert de frontière entre la France et le pays annexé.

Samedi, dans la journée, un cultivateur de Brin aperçut sur la surface de la Seille un paquet soigneusement enveloppé qui flottait à la dérive. Convaincu qu'il se trouvait en présence d'un infanticide, M. X... alla faire part de sa découverte au maire de Brin qui, ne sachant pas d'où le cadavre présumé pouvait provenir, peut-être d'une commune voisine en amont, donna à M. X... le conseil de vérifier le contenu du sac, afin, le cas échéant, de porter secours ; mais, s'il n'y avait point urgence, de laisser à l'autorité allemande le soin de verbaliser.

X..., sans tenir compte du conseil du maire, fit simplement aborder le paquet avec une gaule, sur la rive allemande, entre deux touffes d'herbes, puis prévint le douanier allemand de service.

Le douanier, avant d'ouvrir le sac, alla, comme il le devait, prévenir le maire allemand de Bioncourt.

Celui-ci requit trois gendarmes, le garde-champêtre et deux témoins qui vinrent, escortés de tout le village, assister à l'ouverture du sac. Toute la population de Brin était sur la rive française.

Il y eut un instant d'émotion lorsqu'on arriva près de la rive. Le brigadier allemand donna l'ordre au douanier d'ouvrir le sac. Celui-ci hésita. Le brigadier prit le sac de ses mains et l'ouvrit bravement.

C'était un chat.

Qu'on juge de la stupéfaction puis de la gaieté qui accueillirent cette trouvaille des deux côtés de la rivière.

Frais de mariadzo.

Tsacôn compté à sa guisa quand vâo savâi diéro oquîè lâi cotè. L'est dinsè que la fenna à l'einterriâo, que fasâi lo trafi à se n'hommo dè cein que bévessâi trào, lâi reprodzivè d'avâi fifâ dou moo et on tsai dè fémé ein tràî senannès. L'est assebin dinsè que lo syndiquo, qu'a son valet âi z'écoulès pè Losena, desâi que lo gaillâ lâi cotavè bon, vu que l'ai avâi rupâ dou moulo et dozè quintaux dè paille du tsallanda à la dama.

On luron, qu'avâi trovâ onna gaupa à sa convegnance, après s'ètrè décidâ à fèrè babelhî lo menistrè, sè mariâ. Cein sè passavè dâo teimps dè la villiemoûda. Quand bin lo gaillâ n'étâi pas on retsâ, mà on pourro diablo, ye fe tot parâi onna noce iò n'javâi rein d'estrà ; mà ye fe on bon dinâ avoué lè pareints et lè z'amis que l'avâi einvitâ ; l'alliront djuî âi gueliès après, ein bévessent on verro, tandi que lè pernettès bévessent lo café, et tot fut de. Mâ

tot parâi, tant pou qu'on fassè, cein cotè, et quand on a comptâ lo bouli, lo ruti, lo bûro frais, lo vin et tot lo resto po onna troupa dè rupians, y'a dè quiet dégraisi on petit porta-mounia, et l'est cein qu'arrevâ à cé de noutre n'épâo.

Lo leindéman, l'avâi on pou lè maçons, coumeint bin vo peinsâ, et tot ein pregneint on verro pè lo cabaret, on ami que lâi sè trovâvè et qu'avâi assebin einviâ dè se mariâ, lâi fâ :

— Cein cotè-te tchai dè sè mariâ ?

— Oh bin vouaïque, lâi repond cé qu'avâi fé lo grand chaut : ma fenna mè revint à dou francs la livra !

Oncora dâi frais dè mariadzo.

On autro lulu, que s'étâi assebin mariâ, tracivè lo leindéman dè la noce contrè la vela, et reincontrè on ami que lâi fâ :

— Yô tracè-tou dinsè tant rudo ?

— Eh bin, lâi repond lo gaillâ, ye vé fèrè assurâ ma fenna contrè l'incendie.

— Câise-tè fou !

— Oh ! n'ia pas dè fou que lâi fassè, et tè dio la vretâ. Ma fenna a onna tsamba dè bou.

Protiureu et pourro diablo.

On protioreu, qu'étâi bin à se n'ése, et qu'avâi mémameint bin âo sélâo et créancès dein lo bureau, étâi onna né pè lo cabaret et desâi :

— Quand y'é coumeinci à fèrè dâi z'affèrès, n'avé rein.

— Cein sè pâo bin, lâi repond on pourro diablo, qu'étâi pè lo fond dè la tsambra à bâirè, et qu'avâi étâ dépelhi pè dâi saisiès et dâi subastachons, mâ clliâo avoué quoui vo z'ai fé clliâo z'affèrès, aviont oquie !

La livraison d'août de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants : Jean Kollar et la poésie panslaviste au XIX^e siècle, par M. Louis Leger. — Une ruche. Nouvelle, par M^{me} Jeanne Mairet. — Dans les montagnes de la Norvège, par M. Th. Chapuis. (Troisième et dernière partie). — Rabelais, sa vie et son œuvre, par M. Paul Stapfer. (Seconde partie). — Le papier, ses matériaux et ses emplois, par M. Edouard Lullin. — Récits américains. La vie de Thomas Tucker. Nouvelle, par M^{me} Rose Terry Cooke. — Le mouvement littéraire en Italie, par M. Edouard Rod. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

Boutades.

Deux recrues de la Caserne s'arrêtent devant la vitrine d'un de nos photographes et remarquent de jeunes soldats photographiés en capote ; puis, dessous, l'indication du prix : 10 francs la douzaine de cartes.

— Ceux-là sont en capote, mais j'aimerais bien savoir combien ça coûterait pour se faire tirer en grande tenue.

— Naturellement, ça doit être un peu plus chai, fait l'autre.

Deux étudiants, qui se rendent à l'Académie, rencontrent sur la Riponne un char de foin exhalant un parfum délicieux. L'un deux en tire une poignée et la fourre dans sa serviette. L'idée d'une méchante plaisanterie venait de traverser son esprit.... Arrivé à l'auditoire, il sort de sa serviette le foin parfumé et le dépose sur le pupitre du professeur, qui n'était pas encore là. Quelques minutes après, celui-ci arrive, et prend place en regardant le foin du coin de l'œil.

— Que celui d'entre vous, messieurs, qui n'a pas fini son déjeuner vienne le prendre, dit-il.

Comme on le suppose, l'auteur de cette espièglerie n'eut pas les rieurs de son côté.

Il est des personnes qui éprouvent une horreur invincible pour les fautes d'orthographe. Un professeur de grammaire arrivant par un train de nuit dans une petite ville, lit sur une enseigne : *Chardon, horfèvre-orloger*.

Il était deux heures du matin. Il sonne violemment jusqu'à ce que le bon Chardon, très alarmé, ait paru à la fenêtre :

— C'est bien vous qui êtes M. Chardon, orfèvre ?

— Oui, monsieur.

— Et horloger ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! s'écrie le voyageur en désignant l'enseigne d'un geste impérieux et sévère, si ça vous est égal, il faudra enlever l'h à horfèvre pour la mettre à orloger !

Et avant que Chardon eût pu revenir de sa stupefaction, il reprend sa valise, qu'il avait posée à terre, et s'éloigne avec la dignité du devoir accompli.

La petite Madelaine rentre toute triomphante de sa classe, qui compte 5 élèves.

— Maman ! s'écrie-t-elle, je suis la première pour le français sur les quatre-s-autres !

Réponse au logogriphe de samedi : Lapon, Nopal. Ont deviné : MM. Masméjan, F. Faillettaz, Lux, F. Gaudin, E. Lorétan, Thuillard, J. Blanc, cafetier, Baraldini, Fayolle, Grossen, C. Lavanchy, G. Duparc, L. Abrezol, E. Morel, L. Monod, Häusermann, J. Vessaz, J. M. Calame, E. Bastian, Crottaz, L. Musy, Bonvalet, L. Reymond, F. Nicolas, H. Golay, A. Vannod, J. Urfer, Prod'hom, C^{ee} Roy, Vevey. — La prime est échue à cette dernière.

Logogriphe.

On me compte six pieds, je suis un corps brillant ;
Quand on ôte mon chef, c'est une chose étrange,
En rideau somptueux aussitôt je me change ;
En ce nouvel état, d'un peuple impatient
J'arrête les regards. Si l'on me coupe en deux,
Ma dernière moitié par l'océan baignée,
Dresse au milieu des flots ses flancs anfractueux.

Prime : Un objet utile.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-HOWARD.